

MAIRIE DE VACHERESSE
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 JANVIER 2014 à 20 heures

Membres présents : FAVRE-VICTOIRE Jean-Pierre, PETIT-JEAN Denis, BIDAL Gilbert, TAGAND Sylvain, FAVRE Jean-Paul, COULIOU Yannick, FAVRE Gérald, TAGAND Florence, PETIT-JEAN François, BENED Valérie, CARLI Jean-Denis, FAVRE-COLLET Jean-Luc, MAIER Eric.

Absentes : FAVRE-VICTOIRE Annick, FAVRE-ROCHEX Véronique.

Lors de sa séance, le conseil municipal a :

Fixé les tarifs de locations des salles communales pour 2014 :

Salle des fêtes

	Associations de Vacheresse	Associations extérieures, organismes bancaires	Particuliers habitants Vacheresse	Particuliers hors de la commune
Salle avec bar	125 €	550 €	375 €	840 €
Salle avec bar et cuisine	210 €	650 €	480 €	
Chauffage	100 €	140 €	125 €	
Caution	1 050 €	2 100 €	1 050 €	2 100 €
Location verres				65 €
Location verres + vaisselle			65 €	110 €

Salles de la mairie et de la cure

	Particuliers habitants Vacheresse	Particuliers hors de la commune
Salle de la Cure	90 €	180 €
Salle de la Mairie	85 €	160 €
Chauffage		65 €
Caution ménage		75 €
Caution dégradations		320 €

Fixé les tarifs des caveaux et concessions trentenaires au cimetière communal pour l'année 2014

Caveau 2 places : 2 000 €
 Concession de 2 m² de terrain pour 30 ans : 250 €
 Case au columbarium pour 30 ans : 740 €

Fixé le montant de la participation pour l'assainissement collectif pour 2014 :

Construction nouvelle	2 500 € par logement
Construction existante	200 € par logement

Attribué les subventions suivantes :

Coopérative scolaire "classe de mer à Noirmoutier"	5 000 €
C.C.A.S de Vacheresse	4 000 €
Harmonie municipale de Vacheresse	2 800 €
Ecole de musique de Vacheresse	2 000 €
Association pour le ski à Vacheresse	1 500 €
Association ANIM'EHPAD	1 200 €
Association sportive Vacheresse/Chevenoz	1 000 €
Haute-Savoie Trail Aventure	1 000 €
Amicale des sapeurs-pompiers	850 €
Anciens combattants A.F.N.	800 €
Chorale « avenir de Vacheresse »	550 €
Foyer rural « bibliothèque »	500 €
Amicale des donneurs de sang	450 €
ADMR Chablais Est	200 €
Chablais Nordic	200 €
Secours en montagne Chablais	150 €
Association A.V.I.	100 €
Maison Familiale Rurale « les cinq chemins »	100 €
Mutame Savoie Mont-Blanc	78 €
Maison Familiale Rurale « Champ Molliaz »	50 €
Centre de formation professionnelle de l'Ain	50 €
Centre de formation des apprentis « Le Salève »	50 €

Autorisé Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2014 sur les comptes et dans la limite des crédits suivants :

Budget eau/assainissement

2156 – Matériel spécifique d'exploitation	7 000 €
---	---------

Budget principal

2128 – Aménagements de terrains	21 000 €
21578 – Autre matériel de voirie	400 €
2135 – Installations générales des constructions	3 500 €
2152 – Installations de voirie	2 200 €

21534 – Réseaux d'électrification	2 000 €
2158 – Autres installations techniques	1 800 €
2183 – Matériel de bureau	950 €

Autorisé Monsieur le Maire à signer la convention de financement proposée par le Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement (S.M.D.E.A.) pour les travaux d'installation d'une unité de désinfection au réservoir de Leschaux ; la commune percevra une subvention de 2 353 € allouée par le Département et mise à disposition par le S.M.D.E.A.

Accepté le programme 2014 des travaux à réaliser en forêt communale relatif au dégagement et dépressage de semis naturels parcelles 7, 10 et 11 et a sollicité une subvention auprès du Conseil Régional pour ces travaux.

Accepté de se rallier à la procédure de renégociation du contrat d'assurance groupe couvrant les risques statutaires (maladie, décès, invalidité du personnel communal). Le contrat actuel du Centre de Gestion de la Haute-Savoie auquel adhère la commune arrive à terme le 31/12/2014.

Approuvé et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention pour la supervision et l'auto-surveillance de la station d'épuration avec le Cabinet Birraux à compter du 1^{er} février 2014 pour un coût annuel de 6 990 € HT.

Approuvé et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention pour le suivi agronomique de l'épandage des boues de la station d'épuration avec le Cabinet Birraux à compter du 1^{er} avril 2014 pour un coût annuel de 2 700 € HT.

Le Maire,
Jean-Pierre FAVRE-VICTOIRE

